



La section européenne s'adresse à des élèves motivés qui souhaitent améliorer leur niveau de langue. Elle permet de bénéficier dès la 2<sup>nd</sup>e d'une plus grande exposition à la langue anglaise et de développer en particulier les compétences orales en vue de l'obtention de la mention européenne pour le diplôme du baccalauréat en Terminale.

Pour ceux qui n'iront pas étudier dans un pays anglophone, la méthode européenne crée les conditions d'un enseignement « en anglais » pour une progression plus rapide des élèves. Cette méthode a montré son efficacité dans notre lycée.

## DISPOSITIFS PÉDAGOGIQUES

La section européenne conduit à :

- **Une heure supplémentaire d'Anglais.** Le but est d'approfondir la connaissance des différentes cultures des pays anglophones, tout en pratiquant l'oral plus régulièrement.
- **Une heure dans une autre discipline** (discipline non linguistique : DNL) étudiée en langue anglaise : il s'agit de l'Histoire-géographie, des Sciences Économiques et Sociales ou des Sciences de la Vie et de la Terre.

### *Ce qu'il faut retenir*

- Obtention possible du « Cambridge English Certificate » au niveau B2 (en terminale).
- Possibilité de participer à un voyage (soit à but linguistique soit à but culturel) dans un pays anglophone
- Importance de l'implication orale.

### **Pourquoi choisir la classe euro ?**

Pour renforcer son anglais et se sentir de plus en plus à l'aise dans sa pratique à l'oral, dans une perspective d'études, de voyages et d'échanges.

## Renseignements & inscriptions

*Lycée J. Wittmer*

13 rue de Champagny • 71120 CHAROLLES

E-mail : 0710018j@ac-dijon.fr

Tél. 03 85 88 01 00 • [www.lycee-wittmer.net](http://www.lycee-wittmer.net)



Lycée J. Wittmer



CHOISISSEZ VOTRE  
PARCOURS EUROPÉEN  
FACULTATIF

SECONDE

PARCOURS « BILANGUE »

1h00 ou 30 min

Mis en place en 2009 au lycée Julien Wittmer, le dispositif « bilangue » permet aux élèves ayant suivi une classe bilangue au collège de continuer à bénéficier d'un enseignement du même type au lycée.

Il est donc la suite logique de la section bilangue des collèges, mais il reste ouvert également aux élèves de langue vivante B très motivés qui le souhaiteraient.

Ce dispositif ne fait l'objet d'aucune épreuve particulière au baccalauréat, mais il permet aux élèves qui le suivent d'appréhender de façon plus sereine les épreuves de langues puisqu'ils auront atteint un niveau de langue vivante A dans les deux langues étudiées.

## DISPOSITIFS PÉDAGOGIQUES

Les élèves du dispositif « bilangue » bénéficient en seconde, première et terminale d'un supplément horaire d'enseignement (1h ou 30mn) qui augmente leur temps d'exposition à la langue et permet de traiter des contenus plus culturels, non abordés dans le cours classique.  
La part de l'expression orale est fortement renforcée

### Ce qu'il faut retenir

Les élèves suivant le dispositif pourront passer les épreuves de la certification allemande en visant le niveau B1.

Nous leur proposerons de participer à l'échange Anna Seghers, organisé par l'Office Franco-Allemand de la Jeunesse (OFAJ) et en partenariat avec la région Bourgogne-Franche-Comté et la région partenaire de Rhénanie-Palatinat.

### Pourquoi choisir ce dispositif ?

D'abord parce qu'il est la suite logique de celui suivi au collège.

Et aussi pour renforcer ses connaissances en allemand et découvrir des aspects de la culture et de l'histoire allemande non abordés dans le cours classique.



Les élèves qui suivent le cursus bilangue et qui obtiennent au moins 12/20 dans les deux langues au baccalauréat se voient remettre, en même temps que leur diplôme de baccalauréat, une attestation établie par le lycée Wittmer, prouvant qu'ils ont réussi dans ce cursus.

## Renseignements & inscriptions

Lycée J. Wittmer

13 rue de Champagny • 71120 CHAROLLES

E-mail : 0710018j@ac-dijon.fr

Tél. 03 85 88 01 00 • [www.lycee-wittmer.net](http://www.lycee-wittmer.net)

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE

académie  
Dijon  
Région académique  
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ